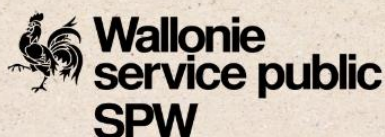




30/08/2024

RAPPORT DE MISE EN OEUVRE



Stratégie wallonne de la
commande publique responsable

1ER BILAN PÉRIODE 2023-2024

Etat d'avancement de la Stratégie depuis le 1er juin 2023 jusqu'au 1er juin 2024



TABLE DES MATIÈRES

1. Le rôle de la commande publique comme levier de la relance et de la transition vers un développement durable	4
2. Présentation de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable	6
2.1. Historique de l'élaboration de la Stratégie	7
2.2. Contenu	9
2.3. Gouvernance	10
2.4. Partenaires	11
2.5. Articulations avec d'autres plans et stratégies	12
3. Etat de mise en œuvre pour chaque projet de la Stratégie	17
3.1. Création et lancement d'un réseau de la commande publique responsable	18
Public « acheteurs »	18
Public « entreprises »	20
Public « pouvoirs adjudicateurs et entreprises »	21
3.2. Définition d'une offre de services support intégrée pour les pouvoirs adjudicateurs wallons	26
3.3. Définition d'une offre de services support intégrée pour les entreprises de Wallonie	30
3.4. Définition et lancement d'une offre de formation étendue	31
3.5. Mise à disposition de modèles de documents de marché	32
3.6. Diffusion de l'information via le portail wallon des marchés publics	34
3.7. Mise à disposition d'un répertoire des entreprises de Wallonie	36
3.8. Optimisation des centrales d'achat	37
3.9. Digitalisation des processus marchés publics	39
3.10. Optimisation du processus achats	41
3.11. Amélioration de la collecte des données et reporting	43
3.12. Lancement d'une campagne de communication et de sensibilisation	45
4. Constats et perspectives	48
4.1. Bilan interne par la Cellule de coordination	49
4.2. Perspectives quant aux projets de la Stratégie	50



AVANT PROPOS

Ce rapport présente un état des lieux de la mise en œuvre de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable, depuis son adoption par le Gouvernement wallon le 1^{er} juin 2023. Il fournit ainsi une image des réalisations après un an de mise en œuvre.

Ciblé sur le suivi, ce premier rapport fournit une vue d'ensemble de la mise en œuvre de la Stratégie et une vue détaillée projet par projet.

Il fait ensuite état des premiers constats issus de la mise en œuvre des différents projets et propose différentes recommandations et perspectives afin de faire évoluer la Stratégie wallonne de la commande publique responsable.



1.

Le rôle de la commande publique comme levier de la relance et de la transition vers un développement durable



La commande publique, par son poids économique (environ 10 % du PIB), est un véritable **instrument de politique économique et de transition** vers un développement durable permettant d'assurer le développement de la Wallonie.

La Wallonie souhaite encourager chaque acteur public à adopter, à son niveau, une **politique d'achats responsables** qui apportera une plus-value pour la société en ce compris en matière de développement durable.

Un marché public responsable est un marché qui prend en compte, de manière équilibrée, des considérations **environnementales, sociales et éthiques** lors du processus d'achat public tout en conservant des préoccupations économiques et dans le respect de la réglementation en vigueur.

En optant pour des pratiques d'achat responsable dans les marchés publics, les pouvoirs publics peuvent être un modèle pour la société en montrant l'importance de l'intégration des **critères de durabilité dans les décisions d'achat** et en donnant la priorité aux entreprises qui adoptent des pratiques plus responsables en matière de gestion des ressources.

En outre, la commande publique peut contribuer à la **relance économique** en soutenant la participation des entreprises, dont les PME/TPE, aux marchés publics et ainsi stimuler l'économie régionale et favoriser le développement d'une économie plus résiliente et durable.

C'est pourquoi la Stratégie wallonne de la commande publique responsable vise à faire évoluer la vision d'une commande publique comme simple processus administratif, juridique et budgétaire vers celle d'un **outil essentiel** à l'atteinte, dans le respect du droit, des objectifs économiques, environnementaux et sociaux de la Région wallonne. L'objectif majeur est de changer de paradigme en établissant une **politique des achats** et ainsi de satisfaire un besoin identifié en utilisant les ressources publiques de la manière la plus efficiente possible en contribuant aux enjeux de politique publique en matière économique, sociale et environnementale.



2.

Présentation de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable



2.1. Historique de l'élaboration de la Stratégie

En 2017, le Gouvernement wallon a adopté un **Plan d'action « Achats publics responsables 2017-2019 »** qui avait pour objectif de favoriser la mise en place de marchés publics en Wallonie sans dumping social, accessibles aux PME/TPE, facilitant l'insertion socio-professionnelle et contribuant à lutter contre les changements climatiques et à gérer plus efficacement les ressources.

Le 29 octobre 2021, lors de l'adoption du **Plan de Relance de la Wallonie**, dans le cadre de l'objectif opérationnel 5.1.2- « Encourager les activités transversales dans le cadre des achats publics responsables », le Gouvernement wallon a consacré deux projets aux marchés publics :



PROJET 302

Il porte sur **l'accès des PME/TPE aux marchés publics wallons**, via une [professionnalisation des acheteurs publics](#) et un [accompagnement des entreprises](#) dans leur participation aux marchés publics ;



PROJET 303

Il porte sur le **renforcement de la dynamique d'achats publics responsables en Wallonie**, via un [appui à la définition et à l'insertion de clauses environnementales](#) (dont circulaires) [dans les marchés](#) de travaux et de services 'auteur de projet', un renforcement de la circularité dans l'ensemble des marchés, un appui au développement de clauses sociales dans les marchés de services et de fournitures ainsi qu'un appui au [renforcement de la participation des entreprises d'économie sociale](#).

En mars 2022, le Gouvernement wallon et les partenaires sociaux et environnementaux ont identifié 42 projets prioritaires au sein du PRW, dont le projet 302. Ces projets ont été choisis au regard de leur potentiel en termes de création d'emplois de qualité, de valeur ajoutée et d'impact favorable sur l'environnement et le climat.

Une réflexion a ensuite été entamée afin de **définir**, en concertation avec les parties prenantes, les grands **axes d'amélioration de la commande publique** sur base des axes stratégiques déjà identifiés dans le cadre du PRW et partiellement mis en œuvre depuis de nombreuses années.

Dans ce contexte, des représentants des **différentes entités du Service Public de Wallonie (SPW) et des principales unités d'administration publique** se sont réunies le 19 octobre 2022 afin d'avoir une réflexion sur les pratiques wallonnes en matière d'achats publics et sur le caractère stratégique de ces derniers.

Ce workshop a permis de coconstruire la Stratégie et de dégager une approche intégrée couvrant tout le cycle de vie d'un marché public en faisant ressortir 4 objectifs stratégiques, 5 objectifs opérationnels et 12 projets prioritaires (cf schéma ci-dessous).

Le 29 mars 2023, ce projet a été présenté aux **partenaires sociaux et environnementaux** (UCM, UWE, CSC, FGTB, CANOPEA), dont le soutien et la collaboration constitueront un facteur de succès pour la mise en œuvre des 12 projets. Tous ont accueilli favorablement cette stratégie et **ont marqué leur soutien**, notamment en mettant à disposition leurs canaux de communication pour toucher des publics spécifiques et multiplier l'impact des actions qui seront réalisées dans le cadre de cette stratégie.

Tenant compte de ces échanges et des demandes répétées des partenaires économiques, sociaux et environnementaux en la matière, **le Gouvernement wallon a souhaité amplifier les travaux** visant à permettre aux marchés publics responsables de devenir un véritable levier de la relance économique wallonne et de la transition vers un développement durable.

Le Secrétariat général du SPW a ainsi consolidé l'ensemble des ambitions, demandes et projets existants dans une stratégie wallonne de la commande publique responsable qui se veut plus englobante, plus fédératrice et plus ambitieuse. Elle a été adoptée par le Gouvernement wallon le 1^{er} juin 2023.

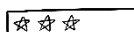


2.2. Contenu

Cette stratégie vise à faire évoluer la vision d'une commande publique comme simple processus administratif, juridique et budgétaire vers celle d'un outil essentiel à l'atteinte des objectifs économiques, environnementaux et sociaux de la Région wallonne, dans le respect du droit.

Cette stratégie poursuit ainsi **4 objectifs stratégiques** :

Objectif 1



Professionaliser la commande publique tout en maîtrisant les risques juridiques et en optimisant les processus achats ;

Objectif 2



Faciliter l'accès des entreprises wallonnes aux marchés publics en les soutenant à chaque étape du processus achat et en diminuant les barrières à l'entrée et ce, dans une double perspective d'optimisation de la concurrence et de création de relations partenariales durables ;

Objectif 3



Rendre les marchés publics plus durables en conciliant développement écologiquement soutenable, efficacité économique et équité sociale, sans fausser la concurrence, incluant notamment le respect du principe DNSH (« *Do no significant harm* ») ;

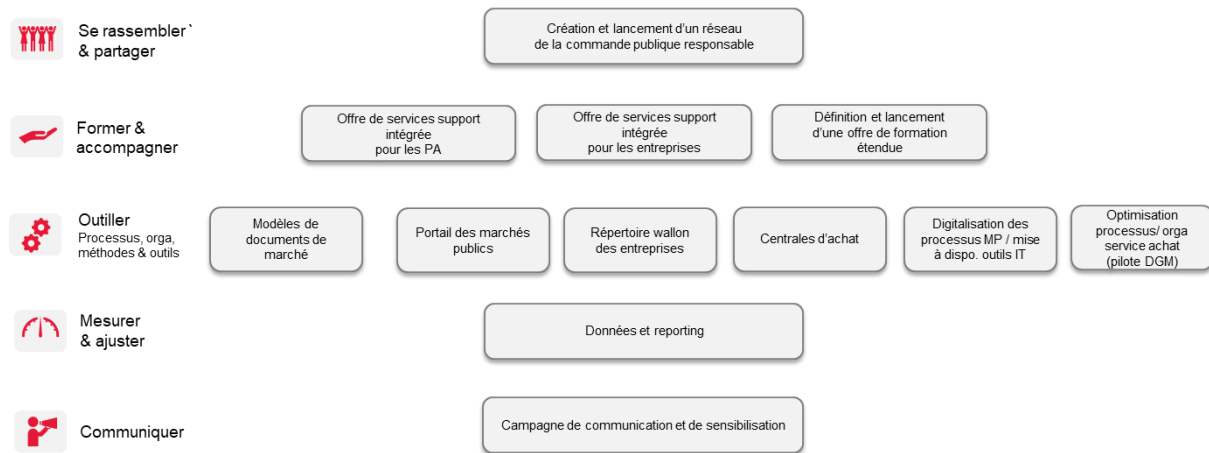
Objectif 4



Renforcer la connaissance et la gouvernance en permettant aux décideurs d'avoir une vision de la commande publique et aux opérateurs de piloter leurs politiques d'achat.



Ces 4 objectifs stratégiques se déclinent eux-mêmes en **5 objectifs opérationnels** et **12 projets prioritaires**, qui s'articulent comme suit :



2.3. Gouvernance

La gouvernance de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable est assurée par une cellule de coordination, un comité de pilotage et un comité de suivi élargi.

Le **Comité de pilotage** a pour mission de suivre trimestriellement l'avancement des projets, de valider les livrables et de veiller à l'alignement avec les objectifs stratégiques. Outre la cellule de coordination, il est composé de représentants des cabinets du Ministre-Président et du Ministre ayant en charge la commande publique ainsi que du Secrétaire général. En fonction du projet présenté, le cabinet du Ministre compétent sera invité à participer au Comité de pilotage.

La **Cellule de coordination** a pour mission d'assurer la coordination de cette Stratégie, la mise en œuvre des projets ainsi que la présentation de l'état d'avancement et des résultats au Comité de pilotage puis au Comité de suivi élargi. Elle est composée de la cheffe de programme, de la Direction du Développement durable et de la Direction des Marchés publics et des Assurances.

Le **Comité de suivi élargi** se veut transversal et constitue un espace d'échanges où sont présentés les avancées et travaux menés dans le cadre de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable. Il se réunit au moins une fois par an. La coprésidence du Comité de suivi élargi sera assurée par les représentants des cabinets du Ministre-Président et du Ministre en charge de la commande publique, et le secrétariat par la cellule de coordination. Sa composition est la suivante :

- les cabinets ministériels ;
- les différents SPW et UAP du Collège des Fonctionnaires généraux dirigeants ;
- l'UVCW et l'APW ;
- UWE, UCM, EMBUILD, UWA, SAW-B/Concertes ;
- CSC, FGTB, CGSLB ;
- CANOPEA ;
- les opérateurs de formation (FWB, IFAPME, Forem).

2.4. Partenaires

De sa conception à sa réalisation, la Stratégie wallonne de la commande publique responsable peut compter sur la collaboration de nombreux partenaires.



Partenaires publics

Gouvernement wallon
 Service Public de Wallonie
 Unités d'administration publique
 Association des Provinces wallonnes
 Union des Villes et Communes de Wallonie
 SPF BOSA
 Wallonie entreprendre

Partenaires économiques, sociaux et environnementaux

CSC	UWE
FGTB	Embuild
CGSLB	SAW-B
CANOPEA	Concertes
UCM	UWA



2.5 Articulations avec d'autres plans et stratégies

La commande publique est une matière transversale en raison de son influence et de ses implications dans une multitude de domaines et de niveaux de gouvernance. En conséquence, **plusieurs plans, stratégies et initiatives en Wallonie** abordent les enjeux liés à la commande publique. Sans prétendre à l'exhaustivité, citons notamment les plans et stratégies suivants.

Avec la troisième stratégie wallonne de développement durable



La **troisième stratégie wallonne de développement durable** entend contribuer à l'engagement pris par la Wallonie de mettre en œuvre le **Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030** (Programme 2030) et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs traduisent les priorités en matière de développement durable pour la décennie à l'échelle mondiale. Elle entend ainsi **renforcer la cohérence des politiques pour un développement durable**, en reliant les politiques sectorielles entre elles, en particulier en dotant la Wallonie d'une vision à long terme et d'objectifs mesurables à l'horizon 2030 liés aux ODD, formant un cap clair pour la Wallonie.

La **commande publique**, en intégrant des considérations environnementales, sociales et éthiques, joue un rôle important dans la **promotion du développement durable**. Pour mettre en œuvre l'ODD 12 – Consommation et production responsables, la cible 12.7 de la stratégie wallonne de développement durable vise à promouvoir des **pratiques durables dans les marchés publics**, en accord avec les politiques nationales. L'objectif fixé pour la Wallonie était d'inclure des clauses éthiques, sociales et/ou environnementales dans 100 % des marchés publics d'ici 2023. Pour y parvenir, la Stratégie wallonne de la commande publique responsable, qui fournit les outils et l'accompagnement nécessaires aux pouvoirs adjudicateurs wallons pour intégrer des clauses responsables dans leurs marchés publics, est un élément essentiel pour atteindre cet objectif.

Avec la stratégie Alternativ'Wallonia en matière d'économie sociale

Alternativ'ES Wallonia

La **Stratégie Alternativ'ES Wallonia** a pour objectif le développement de l'économie sociale en soutenant la création, le développement et la croissance des entreprises d'économie sociale dans cinq secteurs d'activités prioritaires. Afin d'amplifier et stimuler cette stratégie, le PRW s'est doté d'un **AXE 4 – Soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale** qui vise, par son objectif opérationnel 4.4.3, à encourager l'économie sociale et solidaire en Wallonie. En vue d'atteindre cet objectif, le programme 241 qui entend **soutenir les entreprises d'économie sociale** à accéder aux marchés publics durables au regard des clauses sociales, environnementales, éthiques et de genre a été défini à travers **deux actions** :

- **Animation d'un réseau d'entreprises d'économie sociale** sur les marchés publics durables dans des secteurs prioritaires d'Alternativ'ES Wallonia incluant la mise en place de plateformes de renforcement et de développement économique des entreprises d'économie sociale afin de faciliter la mise en réseau, l'information aux entreprises sur les outils, les savoir-faire, les bonnes pratiques en matière de marchés publics durables (lieu d'échange et d'apprentissage et de coopération des entrepreneurs sociaux et coopératifs) ;
- **Lancement d'une étude sur les opportunités et les enjeux des marchés publics durables dans le secteur de l'économie sociale.**

Avec la stratégie Circular Wallonia et le Plan wallon déchets-ressources



La **Stratégie** de déploiement de l'économie circulaire, **Circular Wallonia**, a pour objectif de **promouvoir et de renforcer le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire wallon**. Cette transition vers une économie circulaire vise à contribuer à la relance et au redéploiement économique de la Wallonie en offrant des leviers pour renforcer sa **compétitivité, créer des emplois** tout en répondant aux **enjeux environnementaux** (changement climatique, gestion des

ressources non respectueuses des limites planétaires, perte de la biodiversité). Promouvoir une économie circulaire peut aussi diminuer la vulnérabilité de notre économie face à la mondialisation des chaînes de valeur et notre dépendance aux matières premières.

Le lien entre le domaine de la commande publique et cette stratégie se retrouve notamment dans **le projet 303 E du PRW**, portant sur la **mise en place d'un réseau de facilitateurs en clauses environnementales et circulaires** en matière de construction et rénovation, et le projet 303H du PRW, qui vise le **développement** et le **renforcement des outils** permettant l'intégration de la circularité dans les marchés publics régionaux.



Le **Plan wallon déchets-ressources (PWR)** définit la stratégie wallonne en matière de déchets, orientée par la vision que le déchet doit aujourd'hui constituer une ressource plutôt qu'un rebut et que sa production est évitable. En ce sens, il exprime un **soutien à l'économie circulaire et aux synergies environnementales entre entreprises**. Il considère la prévention et la gestion des déchets comme un vecteur de préservation des ressources et de développement économique et social.

Avec Food Wallonia

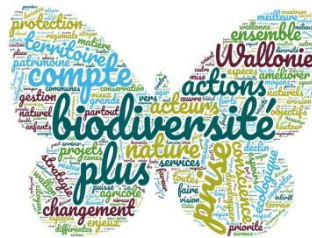


Ensemble pour un système alimentaire durable

Food Wallonia est un plan de 19 actions pour mener la Wallonie vers un **système alimentaire durable**. Il est structuré en 3 ambitions collectives afin de veiller à ce qu'une approche systémique et transversale soit appliquée lors de la mise en œuvre des actions.

Au sein de l'ambition « Partageons les saveurs » qui vise à **favoriser la consommation d'aliments relevant d'un système alimentaire durable** pour tous les citoyens, une action est consacrée au développement de l'effet **levier des marchés publics** pour augmenter la demande de produits et services issus d'un système alimentaire durable. Cette action vise à compléter les outils régionaux existants afin d'optimiser le potentiel offert par les marchés publics au niveau de la demande de produits et services issus d'un système alimentaire durable.

Avec la stratégie wallonne Biodiversité 360°



La **Stratégie wallonne “Biodiversité 360°** a pour objectifs de **protéger et restaurer la biodiversité dans l'ensemble des écosystèmes de Wallonie**, tout en prenant en compte les interactions complexes entre les espèces et leur environnement. Cette stratégie cherche à établir un **équilibre durable** entre les activités humaines et la nature, en intégrant des mesures spécifiques pour préserver les habitats naturels et soutenir les espèces locales.

Les modes de consommation non durables, quant à eux, entraînent des impacts négatifs importants sur les écosystèmes et la biodiversité, notamment par la déforestation, la pollution, et la perte d'habitat. En intégrant des **critères de durabilité dans les marchés publics**, il est possible de favoriser une **consommation responsable** qui contribue à la préservation de la biodiversité.

Avec la stratégie wallonne de rénovation énergétique, la stratégie immobilière 2020-2024 et le Plan mobilité et infrastructures pour tous 2020-2026

**WALLO
RENO**

La **stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme** du bâtiment, vise à mobiliser les **investissements dans la rénovation du parc de bâtiments à usage résidentiel et tertiaire**, tant public que privé. Elle contribue également aux objectifs de réduction des émissions de GES ainsi qu'à la mise en œuvre de la Directive relative à l'Efficacité Énergétique.

Dans son objectif « mobiliser les pouvoirs publics » la **mesure 8 parle d'intégrer les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés publics de travaux**. Cette mesure a pour vocation d'être transversale et de renforcer l'exemplarité des pouvoirs publics.

La **Stratégie immobilière 2020-2024** pour la Wallonie en matière de bâtiments administratifs s'inscrit dans une volonté de **mettre le parc immobilier du SPW en phase avec les grands enjeux environnementaux** : performance énergétique, mobilité (situation centrale et proche des gares), modularité, en tenant compte du bien-être des travailleurs et du développement du télétravail, ... Cette stratégie est citée dans le Plan Air Climat Énergie comme l'un des leviers pour atteindre les objectifs climatiques. Entre autres par des pratiques et investissements permettant la réduction des besoins en énergie.

Le **Plan mobilité et infrastructures pour tous 2020-2026** définit et établit un cadre budgétaire pour les chantiers de la région à venir. Ce plan entend également favoriser les chantiers plus durables. Des initiatives sont prises pour rendre les marchés publics plus durables, en rendant les cahiers de charge plus innovants, en augmentant les clauses sociales, en favorisant les marchés publics plus efficaces sur le plan économique et en réduisant l'impact environnemental par une meilleure prise en compte du concept d'économie circulaire. Dans cette optique, un projet pilote visant à mesurer et limiter le CO₂ généré sur un chantier en intégrant des critères CO₂ dès le cahier des charges a été mené entre 2017 et 2023. L'intégration de l'échelle de performance CO₂ dans les chantiers du SPW Mobilité et Infrastructures est en cours de validation.



3.

**Etat de mise en œuvre
pour chaque projet de la
Stratégie**



3.1. Création et lancement d'un réseau de la commande publique responsable



DESCRIPTION

Ce projet vise plusieurs objectifs tels que :

- La mise en place et la gestion d'une **communauté des acheteurs publics** capitalisant sur le réseau des achats publics responsables (APR).
- La mise en capacité des acheteurs wallons via **des rencontres, des ateliers, une newsletter trimestrielle**, des workshops, etc.
- La coordination de l'offre et de la demande en organisant des **rencontres entre acheteurs et entreprises wallonnes** en ce compris les entreprises d'économie sociale.



Ce réseau est actif en continu et permet de **communiquer** et de **sensibiliser** les différentes parties prenantes aux travaux menés dans le cadre de la Stratégie.

Public « acheteurs »

Plusieurs types d'événements ont été organisés par le Service Public de Wallonie pour les pouvoirs adjudicateurs wallons :



Février 2023 – Atelier thématique sur « **la commande publique responsable dans la gestion des espaces verts** » au cours duquel plusieurs bonnes pratiques ont été mises en avant par la Ville de Nivelles, la Province du Hainaut et Adalia dont notamment : la priorité aux outils électriques, le fauchage tardif, les produits écologiques, la géolocalisation et le recensement d'arbres à des fins de suivi, l'allègement de la charge de travail, l'écopâturage, la gestion raisonnée. Lors de cet atelier, une

sensibilisation à l'économie sociale a également été réalisée par SAW-B et l'entreprise **Pépinières la Gaume**.

☑ **Avril 2023** – Atelier thématique sur « **l'intégration de clauses responsables dans les marchés d'appareils électroménagers** ». Cet atelier a permis de présenter le guide pratique sur les clauses responsables dans les appareils d'électroménagers par l'ICEDD et le label ElectroREV par la fédération Ressources.

☑ **10 novembre 2023** – **5e édition du Rendez-vous des acheteurs publics responsables**. Elle a permis de rassembler plus de 120 personnes afin de partager les bonnes pratiques, de participer à des ateliers thématiques et susciter des échanges. Lors de cette édition le focus a été mis sur la professionnalisation des achats et la perception du processus « marchés publics » par les entreprises. L'évènement a également été l'occasion de présenter le lancement d'une campagne de communication et de sensibilisation aux achats publics responsables comme levier de la relance et d'annoncer le lauréat du prix du concours du marché public le plus responsable : le Domaine provincial de Chevetogne. Enfin les ateliers thématiques ont porté sur l'utilisation de la plateforme e-procurement, la mise en œuvre du principe DNSH dans les marchés de travaux et l'alimentation durable.



☑ **Mars 2024** – Atelier thématique **sur l'alimentation durable** qui a rassemblé pas moins d'une septantaine de pouvoirs adjudicateurs en distanciel, et a porté sur une **présentation des outils essentiels pour favoriser l'achat de produits sains et respectueux de l'environnement** par la **cellule Manger Demain**. Ensuite deux **bonnes pratiques** ont été relayées, d'une part, **par le CPAS de Rixensart** qui a nommé un chef cuisinier responsable de la bonne exécution des exigences et de la réalisation des objectifs des pratiques durables. D'autre part, **par le CPAS d'Ecaussines** qui a fait un gros travail de prospection et d'anticipation en se tournant directement vers les producteurs locaux afin d'évaluer l'offre disponible après avoir déterminé les besoins en termes de consommation et de quantités.



9 avril 2024 – **Workshop avec les principales UAP et les différents SPW** dont l'objectif était, d'une part, de **partager les avancées concrètes de la Stratégie** et, d'autre part, de **réfléchir collectivement** sur certaines thématiques clés (dont notamment la prospection, l'annonce des marchés, les clauses environnementales et le principe DNSH, ...) afin de nourrir les échanges, de faire remonter les besoins et les perspectives d'évolution.



Public « entreprises »

Afin de renforcer la dynamique d'achats publics responsables en Wallonie et de favoriser un meilleur accès des entreprises aux marchés publics, plusieurs événements, s'adressant directement au public cible des entreprises, ont été organisés en collaboration avec le BEP et la Province du Luxembourg.



Le **BEP** a ainsi dispensé **4 modules de formation sur les marchés publics abordant les thématiques suivantes** :

Le 22 février - Passer l'étape de la sélection qualitative dans les marchés

Le 28 mars - Augmenter ses chances de déposer une offre régulière

Le 25 avril - Réussir l'exécution de son marché

Le 16 mai - e-Procurement et PNSPP (Procédure Négociée Sans Publicité Préalable)



D'avril à mai 2024, la **Province du Luxembourg** a organisé **3 séances, animées par la Cellule Entreprises de Hainaut Développement, à destination des TPE/PME sur les marchés publics** comme levier vers le succès et le développement durable. Les séances avaient pour objectifs de donner les éléments-clés du processus d'achat public, de se familiariser avec les aspects durables, d'obtenir des conseils pratiques et d'échanger sur le levier que peut représenter les marchés publics pour les entreprises. Une **rencontre axée sur la thématique de l'approvisionnement et des marchés alimentaires** a également été organisée en mai.

Public « pouvoirs adjudicateurs et entreprises »



11 avril 2024 - journée consacrée à l'économie sociale avec la rencontre entre les pouvoirs adjudicateurs et les entreprises d'économie sociale d'insertion coorganisé avec SAW-B.



Cette journée sous le signe des rencontres a permis aux pouvoirs adjudicateurs de comprendre les réalités des entreprises d'économie sociale et inversement en mettant les **différents acteurs autour de la table**. La journée, qui a rassemblé une centaine de pouvoirs adjudicateurs et une centaine d'entreprises d'économie sociale a commencé par les **témoignages d'Entra, d'Oxfam Belgique et de Rétrival** qui ont partagé leurs expériences des marchés publics en tant qu'entreprise d'économie sociale. Ensuite, un moment d'improvisation de la troupe de théâtre TADAM a permis de déconstruire les clichés que les acteurs ont les uns des autres. Par après, entre pairs, **des conférences ont été données sur les fondamentaux des marchés publics** pour les entreprises et sur l'offre d'économie sociale et les opportunités qu'elles fournissent pour les pouvoirs adjudicateurs. Enfin, répartis en groupes mixtes d'acheteurs et de fournisseurs, les participants se sont ensuite engagés dans un **exercice pratique** visant à élaborer ensemble un marché public responsable afin de favoriser les échanges, la compréhension des réalités de chacun et le dialogue. La suite de la journée a été consacrée au **réseautage** notamment au travers d'un speedmeeting au cours duquel les acheteurs publics ont eu l'occasion de détailler leurs besoins spécifiques et les entreprises d'économie sociale ont présenté en retour leurs offres de services.



NOS MARCHÉS ONT DES IMPACTS **RENDONS-LES DURABLES!**

NOTAMMENT GRÂCE À LA **STRATÉGIE de la COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE**

- PROFESSIONNALISER LE PROCESSUS D'ACHAT
- FACILITER L'ACCÈS AUX ENTREPRISES
- RENDRE LES MARCHÉS + DURABLES
- RENFORCER LA GOUVERNANCE

L'ACTIVITÉ D'INSERTION PERMET DE FORMER DES TRAVAILLEURS

SOCIAL DURABLE AVEC PLUS-VALUE DE LA TRANSPARENCE

QUI PEUVENT S'INSÉRER DANS L'EMPLOI LOCAL

retrial

EN OFFRANT DES SERVICES À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE

CIRCULAIRE QUI RÉUTILISENT D'AVANTAGE DE MATÉRIAUX

INVENTAIRE ALLOTISSEMENT À PRIVILÉGIER

ENGAGEMENT DE RÉSULTAT

TRANSPARENCE

SUIVI DES OPÉRATEURS & ENCADREMENT

STABILITÉ ET CONTRAT DE TRAVAIL

IMPACT SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL

ENTRA group

UTILISER LES CLAUSES SOCIALES

DUMPING SOCIAL **PRENDRE LE TEMPS DE SE CONNAÎTRE**

ACTIVITÉ FORTE SUR LE RECYCLAGE

MISSION CIRCULAIRE

MISSION SOCIALE

UPCYCLING

INTÉGRATION TRAVAIL ADAPTE

MOINS CHER QUE DU NEUF

IMPACT RÉDUIT

PRODUCTION LOCALE ESTHÉTIQUE

OXFAM

PRÉDITS ÉCOCONÇUS

CRÉATION DE NOUVEAUX OBJETS À PARTIR DE "DÉCHETS"

TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES

COMPRENDRE LES MARCHÉS PUBLICS EN TANT QU'ENTREPRISE

- PROSPECTER ET ÊTRE PROSPECTÉ**
 - POUR LE POUVOIR ADJUDICATEUR: RECHERCHER DES INFOS, EXPRIMER SES BESOINS & CONTRAINTES, PARTAGER DES SOLUTIONS INNOVANTES
 - POUR L'ENTREPRISE: SOIGNER SA CARTE DE VISITE, RÉSEAUX, SITE INTERNET, E-PROCUREMENT, ORGANISER UNE RENCONTRE (CADRER SES BESOINS ESSENTIELS/OPTIONNELS), EXPRIMER SES SOLUTIONS (BLOCAGES) DANS LE RESPECT DU CADRE DE LA PROPOSITION
- TROUVER DES OPPORTUNITÉS**
 - COÛTE À LA COMPTE de votre site E-PROCUREMENT
 - MES ACTIVITÉS
 - MES COORDONNÉES EXACTES
 - UNE VISIBILITÉ
 - DES INVITATIONS À REMETTRE OFFRE
 - ÊTRE ALERTÉ
- DÉCRYPTER UN CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES**
 - VÉRIFIER RAPIDEMENT SI LE MARCHÉ M'INTÉRESSE
 - OBJET
 - DATE DE REMISE DES OFFRES
 - CONDITIONS DE PARTICIPATION
 - ALLOTISSEMENT?
 - AVANCES?
 - RÉSERVATION?
 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION?
 - METRE/INVENTAIRE DÉTAILLÉ?
 - DÉLAIS D'EXÉCUTION?
 - RÉVISION DES PRIX?

PORTAIL MARCHÉS PUBLICS: <https://marchespublics.wallonie.be/>

Wallonie = 1 200 MARCHÉS AVEC CLAUSES SOCIALES DEPUIS 2014

ACHETEURS PUBLICS ET ÉCONOMIE SOCIALE

Des valeurs plein le marché!

RENCONTRE (NAMUR-11.04.2024)

organisée par **Wallonie service public SPW** et **S.A.W.B**

L'ÉCONOMIE SOCIALE = ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

FINALITÉ SOCIALE PROFIT

AUTONOMIE DE GESTION

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

PRIORITÉ AUX PERSONNES ET AU TRAVAIL AVANT LE CAPITAL

INTERPELER SOUTENIR INNOVER

CONSTRUIRE UN MARCHÉ PUBLIC RESPONSABLE

4 TYPES DE CLAUSES RESPONSABLES: SOCIALES, ÉTHIQUES, CIRCULAIRES, ENVIRONNEMENTALES

DE FORMATION FLEXIBLE

IMPOSE L'INSERTION DE CLAUSES SOCIALES DANS LES MP DE TRAVAUX

ÉCONOMIE SOCIALE = SOUMISE À LA QUALITÉ COMME L'ÉCONOMIE CLASSIQUE

BÉNÉFICES INÉSISTANTS DANS LES TRAVAILLEURS

REPRÉHENSIF EN AMONT DES LE MOIS DE PASSATION

DEFINIR EN AMONT LE BESOIN

CONSULTATION PRÉALABLE

RÉSERVATION DE MARCHÉ

ALLOTIR POUR FAVORISER L'ACCÈS

INTÉGRER MES CLAUSES RESPONSABLES

MONITORER CAPITALISER SUR L'EXPERIENCE

ACHAT = POUVOIR = RESPONSABILITÉ

TRANSVERSALE TOUS LES SECTEURS

S.A.W.B TRÈS PRÉSENTE DANS L'ALIMENTATION DURABLE ET DANS LES CIRCUITS COURTS

CE SONT AUSSI LES COOPÉRATIVES

LE RÉSEAU CISP FORMATION + RESEAU PROFESSIONNALISATION CENTRE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

WWW.CISP.BE POUR RETROUVER TOUS LES CISP AUTOUR DE VOUS

LES ENTREPRISES D'INSERTION = INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE D'UN PUBLIC FRAGILISÉ VERS UN EMPLOI VIA L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES ET DE SOFTSKILLS

ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTE 53 EN WALLONIE EMPLOI DURABLE ET DE QUALITÉ À DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 80% DES HANDICAPS SONT INVISIBLES

LA BONNE PERSONNE AU BON ENDROIT

CHACUN TRAVAILLEUR SE VOIT CONFIER UN TRAVAIL QUI LUI CONVIENT

ewet <https://ewet.be>

DÉFINIR LES BESOINS QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR MON MARCHÉ?

FAVORISER LA PROSPECTION

ORGANISER DES VISITES DE CHANTIER

PRIVILÉGIER LES ALLOTISSEMENTS

RESERVER DES LOTS À L'ÉCONOMIE SOCIALE

INTRODUIRE DES CRITÈRES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVERTIR EN AMONT DE LA PUBLICATION DU MARCHÉ

OFFRIR DE LA FLEXIBILITÉ

ASSURER LE CONTRÔLE ET LA TRACABILITÉ

SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES

ADAPTER LES PROCÉDURES

STRUCTURER EN CONSÉQUENCE

EXPRIMER LE BESOIN

LAISSER L'ENTREPRISE FORMULER LE SERVICE

FURNIR LES COORDONNÉES DE LA BONNE PERSONNE DE CONTACT

SKETCHNOTE: STE PHANIE.LEFEVRE@SPW.WALLONIE.BE



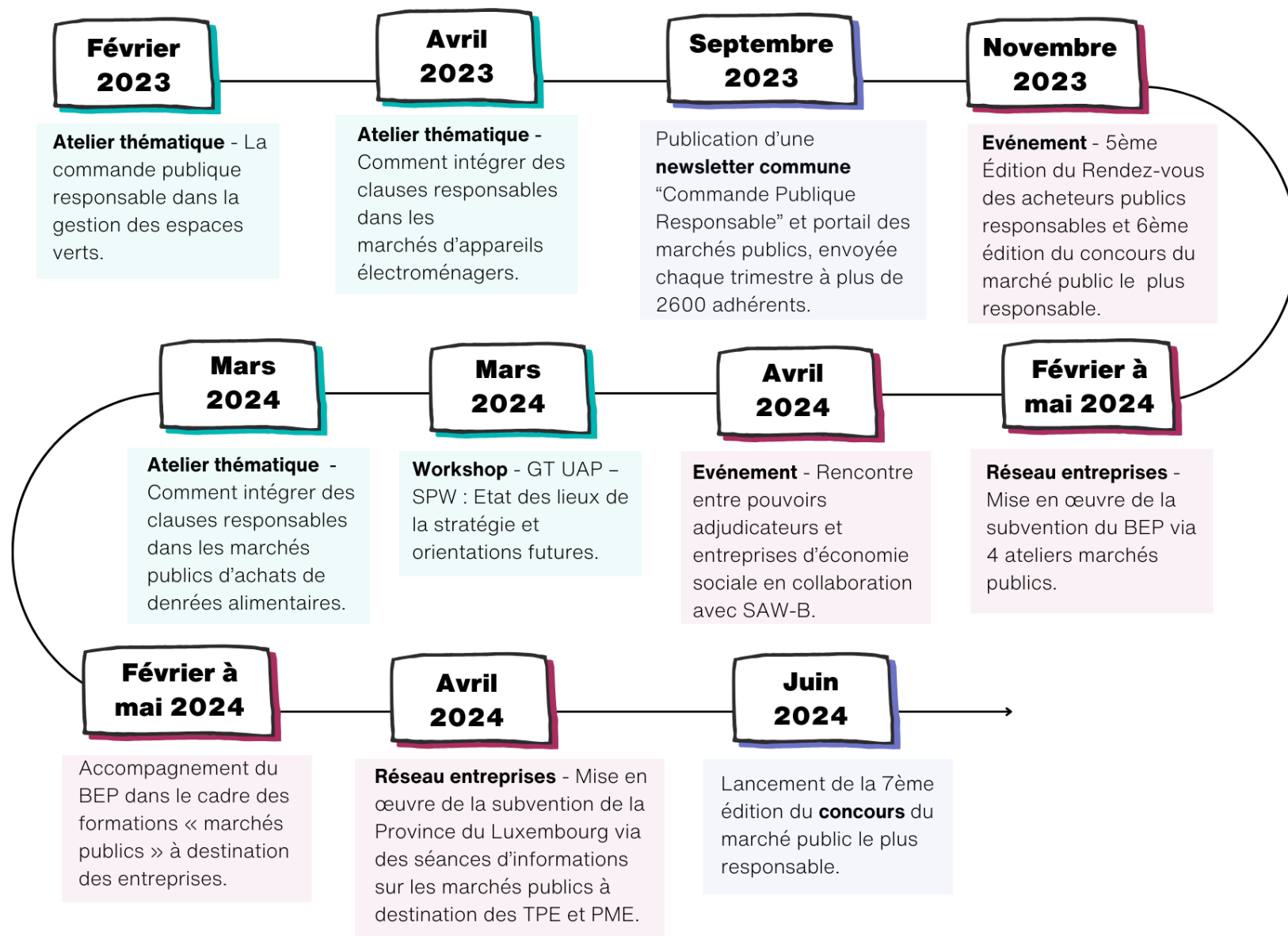
Septembre 2023 – Une newsletter née de la fusion de la newsletter “Achats Publics Responsables” et de la newsletter du portail des marchés publics est envoyée chaque trimestre à plus de 2600 adhérents, acheteurs publics et entreprises, afin de partager des contenus juridiques, des outils, des retours d'expérience, des formations, des événements, et des bonnes pratiques durables.



En parallèle, un **travail de sensibilisation et de communication** se tient tout long de l'année notamment lors des différents événements, colloques, rencontres, ... Ces actions sont menées afin d'élargir notre réseau et d'adapter au mieux nos actions aux besoins des pouvoirs adjudicateurs et des entreprises.



ÉTAPES FRANCHIES



INDICATEURS

Nombre de participants aux évènements du réseau :

Evènement	Nombre de participants
Atelier alimentation	70
Journée de rencontre entre les PA et entreprises d'économie sociale	200
Ateliers donnés par le BEP	45

Entre mars 2024 et août 2024 le nombre de **membres du réseau** des acheteurs publics responsables est passé **de 485 à 585** membres.

En ce qui concerne la **newsletter trimestrielle**, les **statistiques générales des différentes newsletters depuis 2023** sont :

Newsletter	Nombre d'envoi (emails)	Ouvertures	Clics
Juin 2024	2752	28,31%	27,76%
Mars 2024	2721	41,85%	21,27%
Décembre 2023	2713	36,79%	17,72%
Septembre 2023	2608	40,63%	20,36%
APR Juillet 2023	347	32,67%	33,67%

Le taux d'ouverture de la Newsletter du mois de juin 2024 est de 28,31% et **le taux de clic** sur les différents articles se présente comme suit :

Thématique	Nombre total de clics	Clics uniques
Analyse de jurisprudence	115	72
Article sur la réduction des emballages et plastiques à usage unique dans les marchés	109	90
News sur le concours du marché public le plus responsable	107	94
Rétrospective sur la rencontre entre acheteurs publics et économie sociale	100	84
Point juridique sur l'obligation de communiquer à chaque soumissionnaire le classement attribué à son offre	91	66



L'offre de service support intégrée pour les pouvoirs adjudicateurs vise **plusieurs objectifs** tels que :



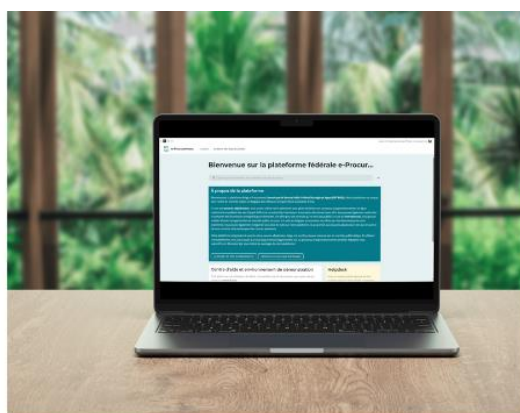
- Offrir un **support technico-juridique** : avis, aide à la rédaction des documents de marché, etc. ;
- Offrir un **support électronique/digital** notamment pour l'utilisation de la plateforme fédérale e-Procurement ;
- Réorienter vers les **offres de services "marchés publics"** proposés par d'autres acteurs ;
- Créer et **mettre à disposition des outils** (clauses-types, actus, fiches pratiques, etc.) ;
- Être un **relais des difficultés** dans le cadre des marchés publics.

L'ensemble des informations et outils utiles se retrouve sur le portail wallon des marchés publics dont un formulaire de contact unique tant pour les pouvoirs adjudicateurs que pour les entreprises permettant aux visiteurs de poser toutes leurs questions et d'être adéquatement réorientés.

L'offre de service pour les pouvoirs adjudicateurs est **l'un des 12 projets les plus transversaux de la Stratégie**. En effet, les autres projets de la Stratégie s'intègrent (in)directement à ce projet d'offre de services pour les pouvoirs adjudicateurs.



Toutefois, pour mener à bien ce projet, plusieurs **actions spécifiques** ont déjà été réalisées :



- La réalisation **de démos sur l'utilisation de la plateforme e-Procurement** dont l'objectif est de guider pas à pas les pouvoirs adjudicateurs pour créer et publier de façon optimale des avis de marché sur e-Procurement. Des conseils sont prodigués afin que l'annonce des marchés soient les plus accessibles pour les entreprises (conseils pour remplir les champs, etc.).
- **24 sessions "démo e-Procurement"** à destination des pouvoirs adjudicateurs ont déjà eu lieu ce qui a permis de former plus de 900 pouvoirs adjudicateurs. Un helpdesk est également disponible et des contacts réguliers sont effectués avec les SPF BOSA afin de faire remonter les difficultés d'utilisation de la plateforme et d'obtenir des améliorations.

- **Plusieurs guides pratiques ont été élaborés** cette année qui ont tous comme **objectifs de fournir aux pouvoirs adjudicateurs des clauses types responsables** faciles à insérer et à adapter dans leurs marchés publics.



Le **guide sur l'intégration de clauses visant à réduire l'impact environnemental des emballages dans les marchés publics de fournitures** qui s'articule autour de 3 axes :

- Les **différents types d'emballages** et leurs impacts environnemental ;
- **L'économie circulaire** et les emballages en évoquant l'échelle de Lansink ;
- Les **différentes clauses-types** qui peuvent être intégrées dans les marchés publics de fournitures.



Le **guide sur l'intégration de clauses responsables dans les marchés publics d'appareils électroménagers**, se construit de manière similaire :

- **L'intérêt de la démarche** en évoquant l'impact environnemental des appareils électroménagers sur l'ensemble du cycle de vie ;
- **Les économies budgétaires** qui peuvent être faites en réduisant l'impact environnemental ;
- **Les différentes clauses-types qui peuvent être intégrées** dans les marchés publics d'acquisition d'appareils d'électroménagers.



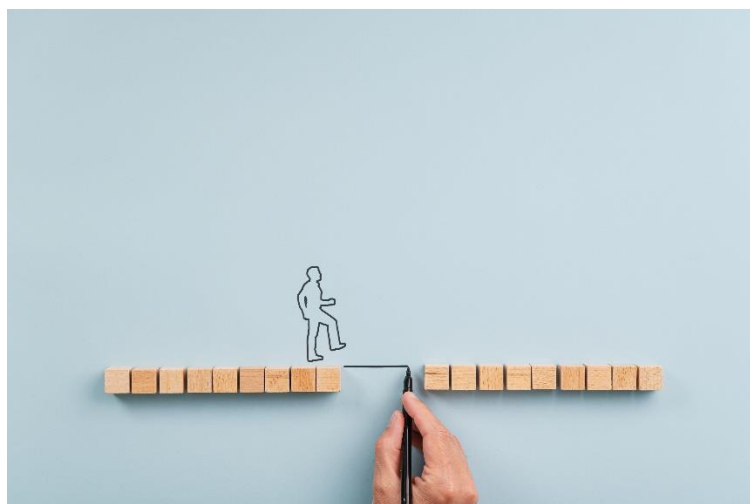
INDICATEURS

24 démos ont été organisées à destination des PA entre le 24 août 2023 et le 25 octobre 2023 :

Type de démo	Nombre de démos	Nombre de participants
Publication	12	490
PNSPP	12	467



3.3. Définition d'une offre de services support intégrée pour les entreprises de Wallonie



DESCRIPTION

L'offre de service support intégrée pour les entreprises vise **plusieurs objectifs** tels que :



- Offrir un **support technico-juridique** ;
- Offrir un **support électronique/digital** avec une utilisation des plateformes fédérales ;
- Disposer d'une **connaissance des offres de services** proposés par d'autres acteurs ;
- Mettre des **outils** à disposition ;
- Être un **relais des difficultés** dans le cadre des marchés publics.

Le portail wallon des marchés publics a une section dédiée aux entreprises qui reprend toutes les informations et outils utiles créés à leur attention pour savoir comment participer à des marchés publics tel qu'une FAQ, une check-list pour remettre offre, ...

L'offre de service pour les entreprises est également un **projet transversal de la Stratégie** dans lequel s'intègre les autres projets.

- ☑ Toutefois, on peut également mettre en avant les **sessions de démo** et des **tutoriels et vidéo sur l'utilisation de la plateforme e-Procurement** qui ont été réalisés afin de guider pas à pas les entreprises, les aider à s'inscrire sur la plateforme et compléter leur carte de visite, prodiguer des conseils afin d'être visible des pouvoirs adjudicateurs, aider les entreprises à chercher des marchés publics, enregistrer des recherches pour recevoir des notifications par mails lors de la sortie de nouveaux marchés pertinents et surtout soumissionner correctement à un marché public via la plateforme. L'objectif principal est **d'accompagner les entreprises afin qu'elles appréhendent au mieux la digitalisation des marchés publics.**

INDICATEURS

7 démos SPW e-Procurement entre le 24 août 2023 et le 25 octobre 2023 : 162 inscriptions

3.4. Définition et lancement d'une offre de formation étendue



DESCRIPTION



Ce projet vise à adapter, coordonner et **enrichir l'offre de formation** existante - tant **pour les entreprises** que **pour les pouvoirs adjudicateurs** - en y intégrant notamment **les aspects stratégiques et durables** de la commande publique.



Un **benchmarking des formations** « acheteurs publics » en Wallonie a d'abord été effectué en décembre 2022, en consultation avec l'UVCW, l'UCM et Embuild, pour avoir une vision globale des formations existantes et de leur récurrence, le taux de participation ou l'évaluation de la formation. Les différentes formations existantes ont été mises en ligne sur le portail des marchés publics.



Ensuite, afin de professionnaliser le métier d'acheteur public au sein du SPW, un **marché de services pour la création d'un parcours de formation** « acheteur public » a été attribué à l'ABCAL en décembre 2023 et finalisé fin juin 2024. Il en ressort deux livrables concrets, d'une part, un descriptif de fonction « acheteur public » en termes de compétences (hard skills, soft skills, etc.) pour le recrutement des futurs acheteurs du SPW et, d'autre part, un parcours de formation « acheteur public ».

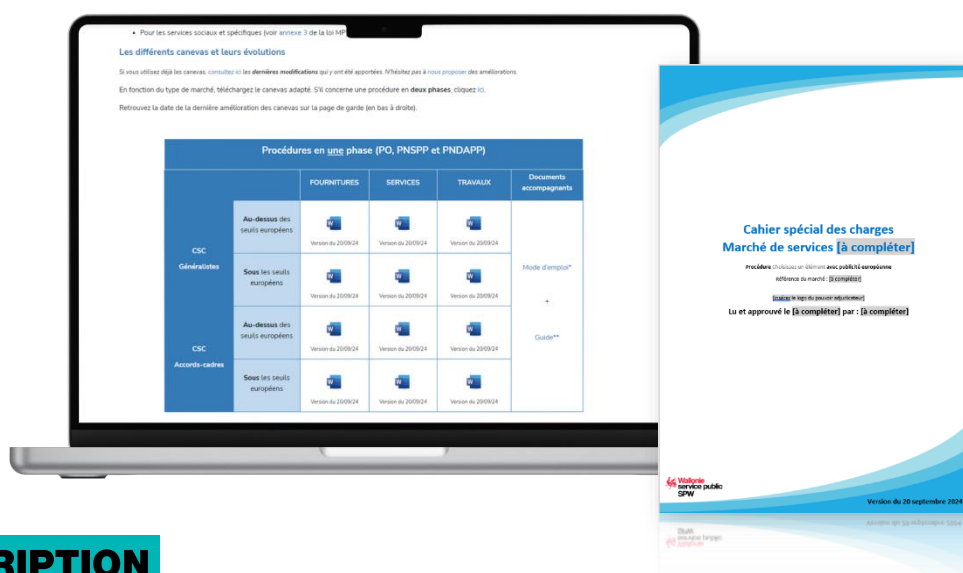
Ce parcours de formation est décliné en **4 modules adaptés** aux différents publics cibles (acheteur ponctuel – acheteur principal) :

- Une vue d'ensemble des **achats** en 2 jours

- Une formation de base intégrant l'**aspect juridique** des marchés publics mais également les outils digitaux, l'aspect stratégique et durable des achats, les négociations, etc.
- Des modules complémentaires portant sur la **gestion de projets, des stocks**, du risque fournisseur, etc.
- Des modules « **soft skills** » sur la planification, la communication, etc.

L'ABCAL a également énoncé certains constats et recommandations utiles pour la Stratégie dans son ensemble dont l'importance de mettre en place une stratégie achats au sein de chaque organisation publique.

3.5. Mise à disposition de modèles de documents de marché



DESCRIPTION

Ce projet vise à :



- Proposer des **canevas de documents de marché** harmonisés et allégés ;
- Proposer des **outils** et des **fonctionnalités** pour faciliter l'utilisation de ces canevas ;
- Articuler et **intégrer ces nouveaux canevas** à des modèles déjà pré-existants, comme les cahiers des charges type Bâtiment et QUALIROUTES, et qui sont le fruit d'une longue concertation entre le secteur public et les acteurs du secteur de la construction.



24 canevas de cahiers spéciaux des charges sont disponibles sur le **portail des marchés publics** de Wallonie, pour les procédures belges et les procédures européennes, pour les marchés de travaux, fournitures et services, pour les procédures ouvertes et restreintes. Ces canevas sont chacun déclinés en une version accord-cadre. Ils ont pour objectif d'alléger, de rendre plus lisible et plus accessible les documents de marché. Ils remplissent également un objectif d'harmonisation

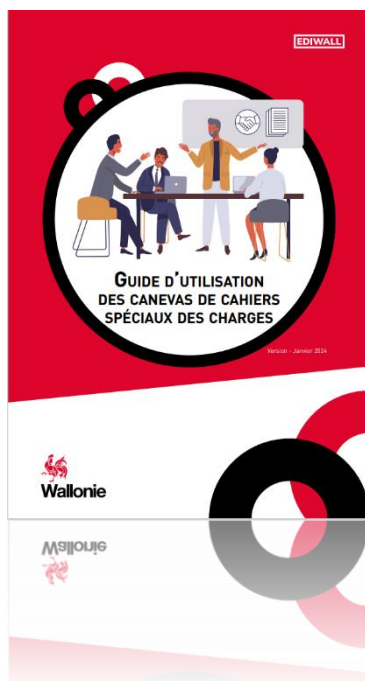
des cahiers des charges en tendant vers une utilisation par le plus grand nombre de pouvoir adjudicateur.



Ils ont été concertés avec les partenaires sociaux, environnementaux et économiques avant d'être validés par **le Gouvernement Wallon** qui **a rendu leur utilisation obligatoire** dans les cas suivants :



- Pour tout marché publié à partir du 01/01/2024
- En procédure ouverte, négociée sans publication préalable et négociée avec publication préalable dans les secteurs classiques
- Pour les services du Gouvernement, les directions générales du SPW, les UAP wallons de type 1 et 2 ainsi que les pouvoirs locaux wallons pour leurs marchés subsidiés dans le cadre du PRW.



Un **guide d'utilisation** et un **mode d'emploi** sont également disponibles pour accompagner les pouvoirs adjudicateurs dans la rédaction et l'utilisation des fonctionnalités de ces modèles.

Ces canevas font l'objet d'une **amélioration continue** pour intégrer les évolutions réglementaires mais également sur base du retour des utilisateurs.



Pour faciliter l'utilisation des canevas, une **collaboration avec 3P** a été réalisée afin d'intégrer les canevas de cahiers spéciaux des charges à ce logiciel et ainsi **toucher les pouvoirs locaux et certains UAP**. Ils seront également implémentés à **la plateforme Soolid (projet OMEGA)** qui permettra aux membres du SPW de passer leurs marchés de manière totalement dématérialisée dès janvier 2025.

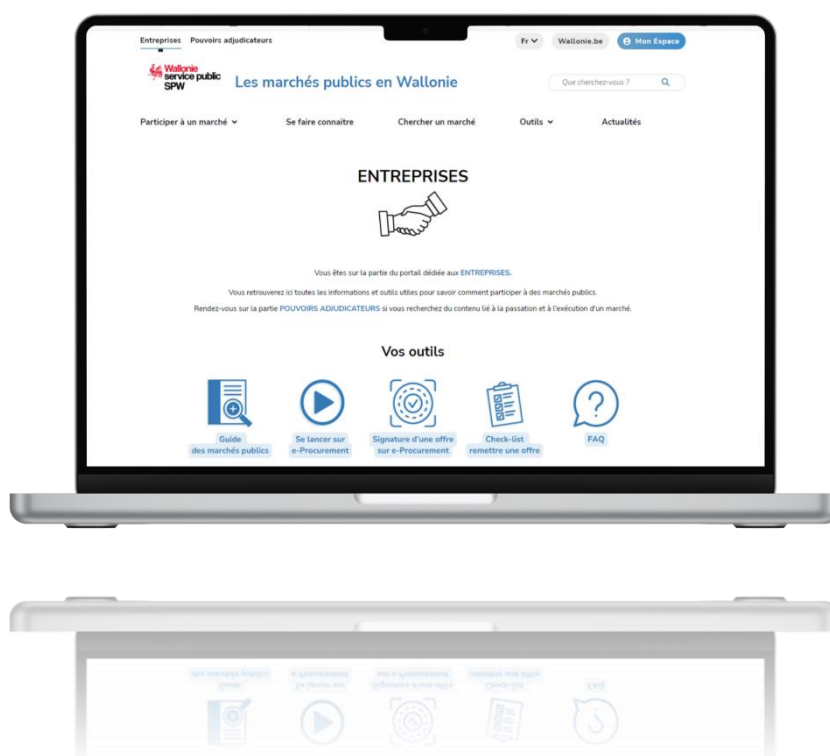
Enfin, une **nouvelle étape de la digitalisation des canevas** est en cours afin de créer une solution digitalisée simplifiée sur le portail des marchés publics pour faciliter l'utilisation des canevas pour tous les autres utilisateurs. Cet outil permettra via le remplissage d'un formulaire d'obtenir un canevas déjà adapté aux besoins spécifiques du marché qui devra être finalisé sous format Word par le pouvoir adjudicateur.

INDICATEURS

Grâce au reporting mis en place suite à l'obligation d'utilisation des canevas dans certains cas spécifiques, on constate une constante augmentation de l'utilisation des modèles au sein du SPW, de 64% durant la période du 01/11/23 au 31/01/24 à 85% entre le 01/02/24 et le 30/04/24.

Nous n'avons actuellement pas de tels indicateurs pour les autres pouvoirs adjudicateurs wallons.

3.6. Diffusion de l'information via le portail wallon des marchés publics



DESCRIPTION

Le **portail wallon des marchés publics** est **l'outil de référence** regroupant toutes les **informations liées aux marchés publics en Wallonie**. Ce projet vise à améliorer l'outil existant.

Pour ce faire, différentes actions sont menées :

- Faciliter **l'accès aux informations** pour chaque public : entreprises ou pouvoirs adjudicateurs ;
- Améliorer **l'accessibilité et l'intuitivité** de l'outil, rendre l'expérience UX plus fluide ;
- Réaliser **une refonte du contenu et du visuel** du portail ;
- **Vulgariser** le contenu et le mettre à jour régulièrement ;



- Mettre à disposition des **outils spécifiques** pour les différents publics (foire aux questions, fiches pratiques, guides et modèles de documents, ...);
- Mettre à disposition un **formulaire de contact** digitalisé faisant office de guichet de contact unique tant pour les pouvoirs adjudicateurs que pour les entreprises permettant aux visiteurs de poser toutes leurs questions et d'être adéquatement réorientés, de faciliter la prise de contact et d'avoir des réponses plus précises;
- Faire le **relais vers les outils et réseaux** en lien avec les marchés publics en Wallonie et au niveau fédéral;
- Mettre en avant les outils existants pour **favoriser les achats publics responsables** et un accès direct vers l'inscription à la newsletter des achats publics responsables;
- **Publier des actualités** à destination des entreprises et des pouvoirs adjudicateurs via un système de newsletter.

Quelques exemples de réalisations :



Pour l'année 2023, 18 **actualités à destination des entreprises** et 21 **à destination des pouvoirs adjudicateurs** ont été publiées sur le portail et envoyées par mail. De janvier à début juillet 2024, ce sont 13 actualités qui ont été publiées sur le portail à destination des entreprises et 16 à destination des pouvoirs adjudicateurs.

Une **FAQ** a été créée en juillet 2023 pour chaque public. Elle est régulièrement mise à jour.

Un **formulaire de contact unique** a été mis en place afin de permettre aux utilisateurs d'être adéquatement réorientés.

Le contenu du portail a été restructuré autour d'une **double arborescence « Entreprises » et « Pouvoirs adjudicateurs »**, leur permettant d'avoir un meilleur accès au contenu.

En 2024, une **nouvelle page d'accueil** par public cible a été mise en place avec des liens de renvoi vers les outils fréquents, les dernières actualités et les newsletters. Les visuels et textes du portail ont été améliorés. Un **projet de refonte complète** du portail a été lancé et sera réalisé fin 2024-début 2025.

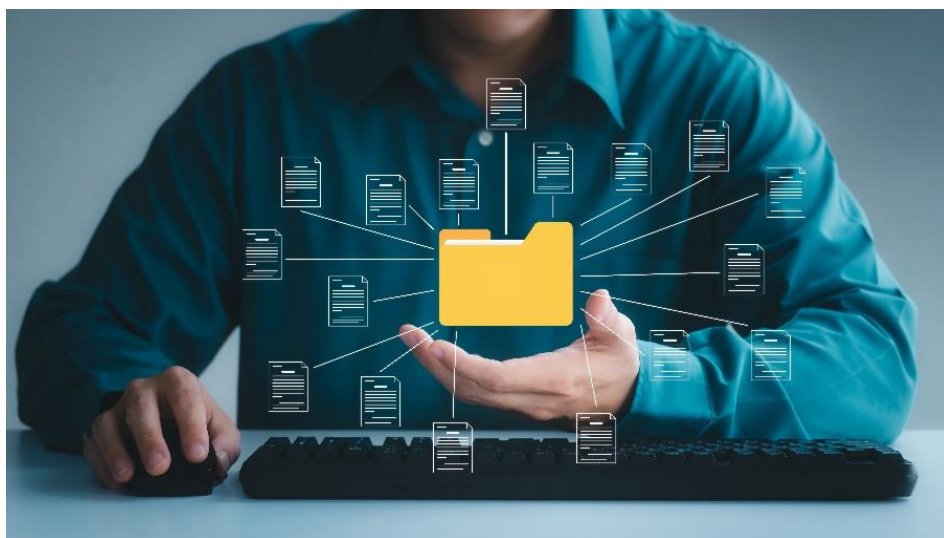
De nouveaux **outils, fiches thématiques, tutoriels et canevas** sont régulièrement mis en ligne pour chaque public.

INDICATEURS

Depuis la mise en ligne du **formulaire de contact**, nous avons reçu **109 demandes**. Parmi celles-ci environ ¼ des demandes émanaient d'entreprises et ¾ des demandes de pouvoirs adjudicateurs.

Le portail des marchés publics a recensé **178.200 visites durant l'année 2023** et **59.870 visites de janvier à juin 2024**.

3.7. Mise à disposition d'un répertoire des entreprises de Wallonie



DESCRIPTION

Ce projet vise à :

- Donner de la **visibilité aux entreprises** en leur permettant de **se faire connaître des pouvoirs publics** afin d'être invités à des séances de prospection ou à la participation aux marchés sur invitation (principalement la procédure négociée sans publicité préalable)
- Donner de la **visibilité aux entreprises entre elles** afin qu'elles puissent **trouver des partenaires avec qui s'associer** pour remettre offre dans des marchés pour lesquelles leurs domaines d'activités ne couvrent pas tout l'objet du marché. Cela vise la sous-traitance, la mise à disposition de capacités technique ou financière mais également le groupement d'opérateurs économiques



Une **collaboration avec le SPW Economie, Emploi, Recherche** avait été initiée afin de se greffer sur leurs registres spécifiques.

Toutefois, suite à la mise en place de la **nouvelle plateforme e-Procurement en septembre 2023** qui nécessite une nouvelle inscription pour les entreprises, il a été décidé d'abandonner la collaboration avec le SPW EER au profit de l'outil fédéral afin de ne pas démultiplier les encodages pour les entreprises.



Une **collaboration avec le SPF Bosa** est en cours pour **améliorer la fonctionnalité « carte de visite » sur e-Procurement** qui reprend les données de l'entreprise (coordonnées, secteurs et zones d'activités, description des produits et services, etc.) et ainsi améliorer la visibilité des entreprises wallonnes.

3.8. Optimisation des centrales d'achat



DESCRIPTION

Les **centrales d'achat (CA)** permettent de **rationaliser et professionnaliser la commande publique** tout en allégeant la charge de travail pour ses adhérents. Néanmoins, les centrales d'achat ne favorisent pas toujours une agrégation raisonnable et optimale de la demande de biens et services des pouvoirs publics (volume de commande difficile à estimer, prédominance du critère prix, etc.) et sont un frein à l'accès des PME aux marchés publics.



Ce projet vise à **mieux connaître les centrales d'achat en Wallonie**, à analyser les manières d'en **optimiser le fonctionnement** et à l'appliquer progressivement à la centrale que joue le SPW.

Dans ce cadre, un **groupe de travail** a été mis en place au sein du Secrétariat général du SPW afin d'**uniformiser les pratiques** pour améliorer l'expérience des pouvoirs adjudicateurs adhérents.



Par ailleurs, afin de plonger dans le fonctionnement des centrales d'achat, **l'observatoire de la commande publique wallonne** a lancé, en janvier 2023, un marché public portant sur la **réalisation d'une étude sur les centrales d'achat en Wallonie, dont le rapport a été publié en janvier 2024**. Cette étude a permis de dégager un recensement des centrales d'achat opérant en Wallonie, de réaliser une analyse fonctionnelle de plusieurs d'entre elles, ainsi qu'un examen de l'accessibilité des marchés centralisés aux entreprises.

Elle propose aussi une comparaison avec des modèles étrangers pertinents et émet des recommandations spécifiques à l'adresse des centrales, tout en tirant des conclusions générales sur les pratiques de la commande publique.

On peut notamment citer les **recommandations** suivantes afin d'améliorer la gestion des centrales d'achat en Wallonie :



Stimuler les entreprises (speed-datings, webinaires, etc.) ;



Communiquer et assurer la transparence (référencement des centrales et de ses adhérents, référencement des entreprises) ;



Professionaliser et former **les équipes** des centrales ;



Simplifier le marché centralisé et encourager la participation de PME ;



Disposer d'un organe central (créer une vision stratégique wallonne, transversaliser certaines compétences).



3.9. Digitalisation des processus marchés publics



DESCRIPTION



Ce projet vise, en collaboration avec le SPW Mobilité Infrastructures, le SPW Intérieur Action Sociale et le SPW Digital à la **mise en place d'un environnement digitalisé** permettant de **dématérialiser** et d'**harmoniser les marchés publics au SPW** en développant et adaptant plusieurs solutions informatiques.

Le projet OMEGA est l'**applicatif central** de ce nouvel environnement. Il est l'outil de gestion de tous les marchés publics du SPW. Il s'adresse à toutes les directions du SPW et tous les acteurs qui élaborent, passent et exécutent des marchés publics. À cet égard, il **couvre l'ensemble du cycle de vie d'un marché public** (élaboration, passation et exécution) et ce, quel que soit son type (travaux, fournitures ou services).

L'outil dispose également d'un **volet « front office »** appelé **Expressum** qui permet de communiquer et d'**échanger avec les adjudicataires** lors de phase d'exécution du marché dans le cadre de certains types de marchés.

- Les développements majeurs de l'outil se sont terminés en juin 2023. Ensuite, une phase de tests et d'améliorations de l'application a débuté et un réseau de formateurs internes a été mis en place. Ceux-ci ont été formés à l'outil afin de former à leur tour leurs collègues lors du futur déploiement.
- Actuellement, OMEGA est en **phase test au sein de 16 directions pilotes du SPW**. Une fois cette phase pilote terminée, certaines améliorations seront intégrées dans l'outil. Lorsque toutes les fonctionnalités seront activées, la **mise en service de l'outil** dans les différentes directions générales du SPW se fera progressivement **dès janvier 2025**.

L'utilisation d'OMEGA permettra également à l'Observatoire de la commande publique wallonne d'obtenir les données complètes sur les marchés publics du SPW et de réaliser un **reporting** plus représentatif **de la commande publique wallonne**.

INDICATEURS

Le premier indicateur est relatif au **nombre de marchés encodés dans OMEGA**. Il sera obtenu par un croisement de données entre le nombre de références uniques de marché attribuées et le nombre de marchés recensés via l'actuel formulaire "SIMPPA".

Chaque année, ce sont environ **4 000 marchés publics** qui sont passés au SPW.

Le deuxième indicateur concerne le **nombre de personnes formées à OMEGA** (qu'il s'agisse de gestionnaires de marché au sens large, de correspondants comptables et de membres de la hiérarchie).

Près de **1200 personnes concernées** ont été identifiés comme personnes susceptibles d'utiliser le logiciel.

Près de **170 managers** sont également concernés.

Enfin, la démarche pilote laisse à penser que près de **500 correspondants budgétaires** seront concernés sur la partie relative aux demandes de visa et au suivi de la facturation des marchés publics.



3.10. Optimisation du processus achats



DESCRIPTION

La passation, l'attribution et l'exécution des marchés publics sont sous-tendus par un ensemble cohérent d'étapes et **d'opérations pour aboutir à l'objectif final de l'achat** et donc de la rencontre du besoin de l'administration par les entreprises.

Le « processus achats », dépend de :

- **L'efficacité et la qualité** de la commande publique ;
- La **rationalisation** des **deniers** publics ;
- La rencontre **d'objectifs de politique publique** (environnementale, sociale, etc.) ;
- La rencontre des **besoins** et de l'offre des **entreprises**.

Ce projet vise à :



Identifier les étapes, opérations, bonnes pratiques, nécessités, acteurs, ... de ce processus achats ;

Proposer une structuration et une description de ces étapes, afin notamment de créer des services d'achats largement harmonisés qui tiennent compte des besoins des entreprises en termes d'information et d'accès aux marchés.



Ainsi, en collaboration avec la Direction de l'Optimisation et des relations usagers du SPW, **un parcours usager (entreprises) a été réalisé** durant l'année 2023 au cours duquel 34 entreprises ont été interviewées afin de comprendre la réalité de leur participation aux marchés publics. Ce « parcours entreprises » a permis de rendre compte de l'expérience vécue et de détecter les freins rencontrés par les entreprises.

Plusieurs **pistes d'amélioration** ont pu être mises en évidence et divisées en **4 thèmes** principaux :



Les acheteurs : systématisation de la prospection, critères valorisant la qualité, partage des risques, rationalisation des documents, assouplissement des conditions de participation, cout d'entrée et dosage de l'effort demandé ;



La communication : prévisibilité dans l'annonce des marchés et communication continue entre les parties prenantes ;



Les outils et formations : accompagnement des PME et une amélioration des outils.



L'écosystème : avec une harmonisation et un soutien financier des entreprises ;



Pour répondre à ces constats, un **plan d'actions a été élaboré** afin d'optimiser le processus d'achats publics pour les entreprises. Ce plan d'action s'articule autour de **10 engagements de la Région wallonne** et du cycle de vie d'un marché :



1. Généraliser la **prospection**



2. **Annoncer** les marchés



3. Envisager l'**allotissement** quel que soit le montant



4. **Simplifier** les documents de marché



5. Adapter les **critères de sélection**



6. **Adapter le délai** de remise des offres



7. Limiter le **cautionnement**



8. **Eviter le critère unique** du prix



9. **Inform**er les soumissionnaires



10. **Respecter les délais** de paiement

Une **concertation avec différentes parties prenantes** (UAP, SPW, ...) sera mise en place fin **2024** afin de voir comment opérationnaliser ces engagements et **outiller au mieux les pouvoirs adjudicateurs**.

3.11. Amélioration de la collecte des données et reporting



DESCRIPTION

Ce projet vise à :



Fournir aux décideurs une vision de l'état de la commande publique en Wallonie afin de leur permettre d'orienter leur stratégie d'achat ;

Permettre au niveau opérationnel de **piloter plus efficacement leur politique d'achat**.

A l'heure actuelle, force est de constater qu'**il existe très peu d'informations quantitatives et qualitatives sur la commande publique en Région wallonne**. Or, les marchés publics représentent un levier essentiel pour apporter des réponses aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Wallonie notamment dans le cadre de l'accès des PME aux marchés publics.

L'Observatoire de la commande publique wallonne vise ainsi à devenir le **centre de connaissances** de la commande publique wallonne afin de sensibiliser les acteurs à l'utilisation des marchés publics comme levier de relance économique de la Wallonie et de sa transition vers un développement durable.

L'Observatoire **récolte des données relatives aux marchés publics** émanant de diverses sources afin d'en produire des rapports chiffrés.



Un **reporting des marchés publics attribués dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie** a été mis en place en octobre 2022 et vise notamment à dégager la **participation des entreprises wallonnes dans les marchés publics du PRW**, comprenant, dans la mesure du possible, une analyse sectorielle.

Les données sont obtenues sur base d'un formulaire Forms obligatoire pour tous les marchés publics de plus de 30.000 euros HTVA attribués dans le cadre d'un projet PRW, que ce soit directement ou dans le cadre d'une subvention PRW. Les données sont ensuite traitées et croisées avec le répertoire des entreprises de Statbel. Le traitement des données s'effectue en **collaboration avec l'IWEPS qui vérifie l'anonymisation des données relatives aux entreprises**. Le reporting prend la forme d'un rapport interactif Power BI publié sur le portail des marchés publics en Wallonie.

Les **premiers constats** issus de l'analyse effectuée sur les données arrêtées au 15 janvier 2024 démontrent que :

- La majorité des lots (75%) sont attribués à des entreprises qui ont leur siège social en Wallonie.
- 9 lots sur 10 sont attribués à une PME.
- 62% des montants sont attribués aux PME.
- Chaque lot de marché reçoit en moyenne 2,3 offres d'entreprises. Cette moyenne est plus basse pour les marchés de fournitures : 1,8 offres.

Ce reporting continuera de s'effectuer sur tous les prochains marchés qui seront attribués dans le cadre du PRW. L'arrêt de données s'effectue deux fois par an : en mars et en septembre.



Un **reporting annuel des marchés publics publiés via la plateforme fédérale e-Procurement** est également réalisé et sera voué à compléter le reporting précédemment cité. Un accord avec le SPF BOSA permet à l'Observatoire de récupérer les données liées aux avis d'attribution publiés sur la plateforme une fois par an.

Jusqu'en septembre 2023, l'obligation d'encoder un avis d'attribution ne concernait que les marchés supérieurs aux seuils européens. Le **reporting** a donc permis d'avoir une **première vision non-exhaustive des marchés publics en Wallonie**.

En 2022, le rapport analyse 889 marchés pour un montant total de 1,86 milliard d'euros en Wallonie. Cependant, certaines informations relatives aux marchés souffrent d'un faible taux d'encodage. Par exemple, seuls 26% des avis d'attribution ont indiqué la présence ou non de clauses durables dans leur marché.

Depuis septembre 2023, l'obligation de publication de l'avis d'attribution a été élargie à tous les marchés supérieurs à 30.000€. Cela permettra à l'Observatoire de réaliser en 2025 un reporting inédit des marchés attribués en 2024 grâce à la base de données e-Procurement. Une analyse approfondie des entreprises participantes aux marchés publics en Wallonie, à l'instar du reporting des marchés du PRW, y sera présente.



Enfin, l'Observatoire réalise un **reporting annuel des marchés passés par le Service Public de Wallonie**. Ce reporting sert d'appui au sein du SPW pour les décisions en rapport avec les marchés publics. De plus, il permet de récolter et mesurer l'utilisation de clauses durables, ainsi que l'apparition de nouvelles clauses. Ce reporting s'articulera prochainement avec la base de données d'OMEGA, le nouveau logiciel de gestion dématérialisée de tous les marchés publics du SPW.

3.12. Lancement d'une campagne de communication et de sensibilisation



DESCRIPTION

Ce projet vise à :

Sensibiliser les pouvoirs adjudicateurs wallons à leur rôle, via la commande publique, dans la relance économique de la Wallonie et sa transition vers un développement durable et dans la promotion d'un meilleur accès des entreprises wallonnes aux marchés publics ;

Démystifier la commande publique auprès des entreprises wallonnes, en particulier les PME, et les encourager à répondre aux marchés publics.



Le développement d'outils n'ayant de sens que s'ils sont connus par ceux qui sont en mesure de les utiliser, une **large campagne de communication et de sensibilisation** au rôle de la commande publique wallonne a été menée.

Un marché public de services a été attribué en avril 2023 à **l'agence Hungry Minds** pour créer et mener cette campagne de communication.



La campagne de « sensibilisation et démystification » a été **lancée le 10 novembre 2023 lors du rendez-vous annuel des acheteurs publics responsables**. Le headline de cette campagne était axé sur le rôle que la commande publique peut avoir également pour les citoyens : « *Le sens du service, on a ça en commun !* ».



Les **messages clés** qui ont été diffusés lors de cette campagne de communication, du 10 novembre au 4 décembre 2023, sont les suivants :

“

L'objectif était de souligner que **les marchés publics offrent une opportunité de jouer un rôle dans la vie des Wallons, dans la relance économique et dans la transition durable de la Wallonie**. La campagne visait également à montrer que **le processus marché public est plus simple qu'il n'y paraît**, avec de nombreux outils disponibles pour accompagner les pouvoirs publics et les entreprises dans cette démarche, en insistant sur les avantages de la participation aux marchés publics : un partenariat de confiance, un budget défini et un contrat transparent.

”

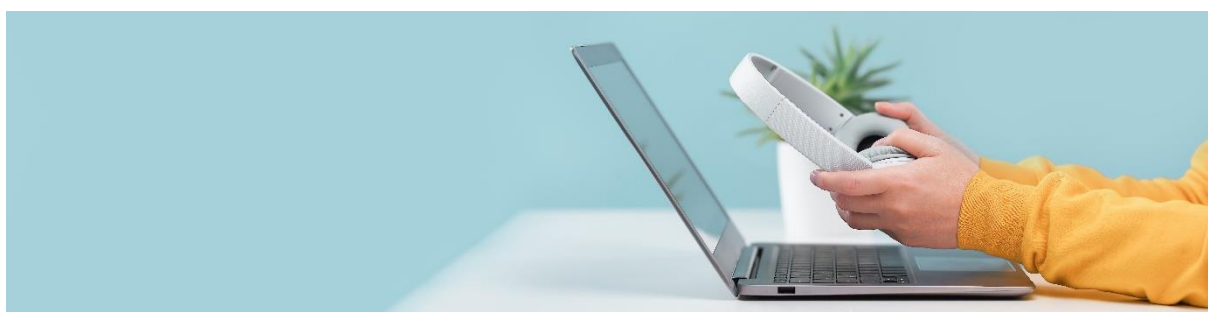
Différents **canaux de communication** ont été mobilisés pour cette campagne tels que : **la presse, la radio et les médias sociaux** (YouTube, Facebook et LinkedIn). Les résultats à la suite de cette 1ère phase de la campagne furent très positifs avec plus de 24.000 visites sur le site vitrine de la campagne.

INDICATEURS

Canal	Nombre de visites/vues	Nombre de clics sur le lien du portail des marchés publics
Landing page	24.000	
YouTube	6500	24000
Facebook	200.000	4500
Publication LinkedIn	Entreprises : 16.000 PA : 12.000	
Vidéo LinkedIn	Entreprises : 7418 PA : 16.000	295 448

Radio : 35,7% de l'audience ciblée a été touchée.

Concernant l'impact global de la campagne de communication sur la **fréquentation** du site internet du **portail wallon des marchés publics**, cette dernière a généré une **augmentation de 53% du nombre de visiteurs**. De plus, il y a eu une augmentation de 30.5% du nombre de pages vues par les visiteurs. Parallèlement, le nombre de téléchargements de contenu tel que les outils, fiches, et canevas a augmenté de 23%, et les visiteurs ont également cliqué davantage sur les hyperliens menant vers des sites externes, avec une augmentation de 80% des liens sortants.



4.

Constats et perspectives



4.1. Bilan interne par la Cellule de coordination

Un premier constat plus transversal réside dans **l'accueil favorable de la Stratégie par l'ensemble des parties prenantes**. La dynamique collaborative dans la mise en œuvre des 12 projets permet également d'avoir des retours positifs et constructifs et d'augmenter l'impact des mesures déployées.

La cellule de coordination a également identifié les **constats suivants** :

Une Stratégie pérenne



La Stratégie a été utilement consolidée au-delà du Plan de relance car ses enjeux sont structurels pour la Wallonie et le changement de paradigme lié à la vision plus stratégique de l'achat public est une lame de fond qui, vu la quantité de métiers et de processus impliqués, devra être implémenté de manière progressive et adaptée en fonction des différents types d'acteurs.

Des dépenses publiques efficaces et durables



Cette évolution de la vision des achats permet également de rendre efficace les dépenses publiques qui représentent environ 15% du PIB : économies budgétaires substantielles, augmentation qualité/prix des biens et services acquis et amélioration des politiques publiques.

Une professionnalisation des pouvoirs adjudicateurs pour faciliter l'intégration des entreprises



Pour améliorer l'accessibilité des entreprises aux marchés publics, l'accompagnement spécifique de celles-ci dans le processus d'achat public doit être mené de pair avec la mise en place d'actions visant à professionnaliser les pouvoirs adjudicateurs car ce sont eux qui détiennent le pouvoir discrétionnaire de concevoir des conditions de marché qui sont favorables à la participation des PME. C'est principalement via la conscientisation, la formation et l'amélioration des processus des pouvoirs adjudicateurs que les entreprises seront soutenues.

Un retour positif des entreprises sur les actions entreprises

Le public des entreprises commence à être sensibilisé par les actions, principalement de rencontres et d'accompagnement, qui les visent.

Un défi pour les pouvoirs adjudicateurs

Le public des pouvoirs adjudicateurs intègre progressivement le changement de paradigme qui va révolutionner son métier. Le principe de passer d'une logique purement « marché public » à une logique « achat public » est accepté unanimement sur le plan intellectuel mais les changements pratiques qu'ils impliquent doivent encore être concertés, expliqués et accompagnés afin de garantir leur réussite.

Des gains de mutualisation



Pour pouvoir optimiser ce processus d'achat, il est nécessaire de pouvoir consacrer plus de temps à certains aspects de la gestion des marchés publics. Bénéficier d'expériences similaires, partager ses connaissances, harmoniser les bonnes pratiques, unifier les documents de marché et digitaliser la gestion administrative, ... permet d'investir le temps gagné dans les fonctions essentielles de l'achat.

4.2. Perspectives quant aux projets de la Stratégie

Suite aux constats issus de la mise en œuvre de la Stratégie et aux nouveaux besoins qui émergent régulièrement, les perspectives et projets suivants sont proposés pour la suite de la mise en place de la Stratégie.

Poursuivre et amplifier les actions développées dans le cadre de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable



1. **Amplifier le réseau de la commande publique** pour y inclure pleinement les entreprises et que les acheteurs publics et les entreprises deviennent, ensemble, partenaires de la commande publique responsable ;
2. **Fédérer les pouvoirs adjudicateurs wallons autour d'engagements devant faciliter la participation des entreprises** : les sensibiliser à la réduction des délais de paiement,

à la conception de critères de sélection qualitative ne limitant pas les freins à l'entrée, à l'annonce anticipée de leurs marchés, les former à une conception technique du besoin appropriée à l'offre des entreprises, etc. ;

3. **Poursuivre le développement d'outils** pour simplifier le processus et accompagner les parties prenantes à chaque étape du cycle de vie d'un marché public ;
4. **Offrir un parcours de formation** pour professionnaliser les acheteurs publics wallons ;
5. **Développer l'accompagnement aux entreprises** en les aidant non seulement pour la remise d'offre mais également pour l'exécution du marché via notamment un appui dans la mise en œuvre des exigences environnementales et sociales des marchés publics ;
6. **Pérenniser les dispositifs d'accompagnement et de conseils aux pouvoirs adjudicateurs régionaux et locaux dans leurs démarches visant à rendre leurs marchés publics plus durables** et poursuivre la conception et l'élaboration d'outils permettant de faciliter l'intégration des clauses environnementales, incluant un focus spécifique sur la mise en œuvre du principe « Do not significant harm » (DNSH), sociales et éthiques dans les marchés publics afin d'amplifier la dynamique d'achats publics responsables en Wallonie.
7. **Etablir un tableau de bord annuel de la commande publique wallonne ;**
8. **Poursuivre les actions de communication et de sensibilisation.**

Définir une vision stratégique des Centrales d'achats en Wallonie



La centrale d'achat (CA) permet à un pouvoir adjudicateur d'ouvrir son marché à d'autres bénéficiaires publics que lui-même. Il agrège donc les besoins de plusieurs organismes publics en un seul marché.

Néanmoins, **lancées sans concertation et sans vision commune**, les centrales d'achats peuvent avoir pour **effet de créer des doublons de segments d'achats**,

de créer **des déséquilibres économiques** en favorisant les grandes entreprises au détriment des petites, etc.

Sur base des recommandations issues de la récente étude sur les centrales d'achat et pour réellement rationaliser cette technique d'achat, il y a lieu de créer une **vision stratégique wallonne des centrales d'achat** et de **transversaliser certaines compétences**.



Ce projet aura notamment pour objectifs de :

- Professionnaliser et former les équipes des centrales
- Structurer l'approche des centrales aux PME
- Communiquer et assurer la transparence
- Simplifier le marché centralisé
- Proposer une organisation optimale des centrales

Elaborer une stratégie achat pour le Service Public de Wallonie



En Wallonie, **peu de pouvoirs adjudicateurs sont déjà dotés de réelles stratégies concernant le processus complet de leurs achats publics**. Quelle est la vision ? Quels sont les objectifs et les moyens de les réaliser ? Comment organiser la chaîne de valeur pouvant mener à un achat efficient pour le pouvoir public, le tissu économique local et le citoyen bénéficiant des services publics ? Ces questions et bien d'autres se doivent d'être réfléchies et écrites au sein d'un document fondateur pouvant ensuite légitimer et impulser toutes les actions à mettre en place.



Ce projet vise, sur base des objectifs stratégiques de la Stratégie wallonne de la commande publique responsable, à **définir une stratégie achat spécifique pour le SPW et, dès lors, de mener une réflexion, en collaboration avec l'ensemble des SPW**, sur les aspects suivants :

- L'élaboration d'un **processus d'achat simplifié**, optimisé et durable pour les achats du SPW ;
- L'appropriation des **enjeux généraux** de la commande publique (accès des PME, etc.) ;
- La **clarification des rôles** de chaque acteur ;
- La **mutualisation** des compétences ;
- La standardisation et la **transparence des procédures**.

L'ensemble des autres pouvoirs adjudicateurs pourront ensuite **s'inspirer de ces modèles** (stratégie d'achat, charte des achats publics responsables, etc.) afin de réaliser leur propre Stratégie et emmener chaque acteur de la commande publique vers le changement de paradigme évoqué : passer d'une logique « marché public » à un logique « achat public ».



30/08/2024



Secrétariat général

Place Joséphine Charlotte 2, B
B-5100 Namur (Jambes)